

COMMUNIQUÉ DE LA SECTION SYNDICALE AUTAJON GRADIGNAN

Gradignan, le 12 février 2019

La Section Syndicale Autajon Gradignan tient à remercier l'ensemble des votants

Tout d'abord nous profitons de cette adresse pour remercier le personnel d'avoir permis que la CGT ait pu voir sa liste élue au premier tour des élections du CSE.

Ainsi notre organisation syndicale est la seule représentative au sein d'Autajon Gradignan et nous nous efforcerons d'être à la hauteur des enjeux à venir.

Ces élections ne se sont cependant pas déroulées comme nous l'espérions pour les raisons suivantes :

-Nous souhaitions négocier un accord de droit commun avant le protocole d'élections mais malgré que nous fassions parti d'un immense groupe, à la différence des autres de notre taille, le nôtre a refusé de négocier un tel accord dans le cadre pourtant des possibilités des nouvelles dispositions en matière de CSE.

-Nous n'avons pas validé le protocole électoral en raison des raisons ci-dessus.

-Nous aurions aimé présenter une liste complète au premier tour mais les autres candidats ont fait le choix de se présenter sans étiquette au second tour. Il leur appartient éventuellement dans les délais de prendre leurs dispositions, pour ce qui concerne leur deuxième tour, puisque trois d'entre eux n'ont pu être élus (ce qui ne contribuera d'ailleurs pas à étoffer la représentation des salariés).

Ce jour, notre direction recevra la désignation du délégué syndical ce qui permettra notamment d'ouvrir les Négociation obligatoire sur les rémunérations et l'égalité professionnelle.

Nous vous informons par ailleurs que lors de derniers échanges avec notre syndicat, nous nous sommes rendu compte que depuis plusieurs années, la Direction ne se conformait plus aux dispositions de notre branche et ne donnait que la moitié du budget des œuvres sociales. A partir du premier janvier 2019 la Direction s'est engagée à répartir sur les bases conventionnelles devant notre insistance.

Pour ce qui concerne le rappel du budget des œuvres sociales des années précédentes nous souhaitons le négocier là ou pour sa part la Direction ne veut rien entendre à ce stade. Pourtant il s'agit de budget dont les salariés n'ont pas pu profiter. Nous n'aurons d'autres choix que de donner des suites à cela, quitte à envisager celles juridiques.

Mais gageons que les discussions et négociations interviendront dans l'intérêt des salariés et de la réputation de l'entreprise.

Concernant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (sur tous les sites la direction a donné 300 € pour les salaires brut annuel maxi de 26972.40€ en tenant compte des primes et HS) qui nous a été attribué, c'est bien une aide aux petit salaires que nous accueillons positivement, mais comme les dispositions le prévoyaient nous aurions apprécié d'être consultés afin d'en fixer le montant, et de l'étendre à un plus grand nombre, au regard des résultats du groupe mais aussi afin de mettre en évidence les disparités des territoires où sont implantés les Sociétés AUTAJON. En effet, les loyers et prix des maisons dans le Bordelais sont autrement plus élevés que dans d'autres régions.